

PRÉFET DU HAUT-RHIN

Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Alsace

Affaire suivie par : François ROUSSEAU
francois.rousseau@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 03 88 13 06 10 – Fax : 03 88 13 05 60

Collège des Associations de la CLIS STOCAMINE
Mme Myriam Grosz (PAC Cernay et environs)
Mr Yann Flory (GAÏA)
Mme Josiane Kieffer (CLCV)
Mr Jean-Paul Barberot (Alsace Nature)

Thann, le 06 JUL. 2011

Monsieur le Président,

Par courrier du 26 mai 2011, vous avez souhaité être destinataire du rapport des experts du comité de pilotage Stocamine présidé par Monsieur Berest.

Je regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande aujourd'hui, ce rapport ne m'ayant pas encore été transmis. Toutefois, il vous est loisible de vous enquérir des conclusions des travaux de ce COPIL par l'intermédiaire de vos contacts privilégiés que sont les experts qui représentent votre collègue au sein du comité de pilotage.

Je tiens également à vous rappeler que lors la réunion de la CLIS qui se déroulera le 7 juillet 2011, les experts présenteront leurs travaux et seront à la disposition des membres de la CLIS pour répondre à leurs questions.

Je vous rappelle que cette réunion a une vocation purement informative, les membres de la CLIS n'ayant pas à émettre à ce stade une position, ou à prendre une décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Sous-Préfète de Thann
Présidente de la CLIS,



Anne LACASSAGNE